

Gouvernance multi-niveaux et paradiplomatie chilienne : contrôle central et projection régionale dans la transition énergétique

Multilevel Governance and Chilean Paradiplomacy: Central Control and Regional Projection in the Energy Transition

*Gobernanza multiniveles y paradiplomacia chilena:
control central y proyección regional en la transición energética*

Kirillovskaia, Iaroslava D.

Saint Petersburg State University, Russie

yd9191020@gmail.com

 <https://orcid.org/0009-0002-0947-0677>

Abbas, Nadezda

Universidad Bernardo O'Higgins, Chili

Adresse électronique pour la correspondance : nadezda.abbas@ubo.cl

 <https://orcid.org/0000-0002-1667-1824>

Résumé

Cet article analyse la configuration contemporaine de la paradiplomatie chilienne dans le contexte de la transition énergétique mondiale, en identifiant ses mécanismes institutionnels, son articulation territoriale et ses principales tensions socio-environnementales. À partir d'une approche d'économie politique et institutionnelle, il examine l'intégration des acteurs infranationaux, des régions, des municipalités et des

communautés ethnoculturelles dans les dynamiques de mondialisation et de transition énergétique. Les résultats montrent l'existence d'un système de gouvernance multi-niveaux dans lequel le gouvernement central conserve la suprématie stratégique tout en déléguant des fonctions spécialisées à des territoires tels que Antofagasta, Magallanes et les régions frontalières du nord. L'analyse met également en évidence l'émergence de tensions socio-environnementales et de formes de paradiplomatie par le bas impulsées par des communautés autochtones. En conclusion, le cas chilien montre que les États unitaires peuvent combiner contrôle central et autonomie infranationale pour faire face aux défis liés à l'énergie et à la durabilité.

Mots-clés : paradiplomatie, gouvernance multi-niveaux, Chili, transition énergétique, néo-extractivisme.

Abstract

This article analyzes the contemporary configuration of Chilean paradiplomacy in the context of the global energy transition, identifying its institutional mechanisms, territorial articulation, and main socio-environmental tensions. Using a political economy and institutional approach, it examines the integration of subnational actors, regions, municipalities, and ethnocultural communities into globalization and energy transition dynamics. The findings show a multilevel governance system in which the central government retains strategic supremacy while delegating specialized functions to territories such as Antofagasta, Magallanes, and northern border regions. The analysis also highlights the emergence of socio-environmental tensions and bottom-up paradiplomacy promoted by indigenous communities. In conclusion, the Chilean case shows that unitary states can combine central control and subnational autonomy to address challenges related to energy and sustainability.

Keywords: paradiplomacy, multilevel governance, Chile, energy transition, neo-extractivism.

Resumen

Este artículo analiza la configuración contemporánea de la paradiplomacia chilena en el contexto de la transición energética global, identificando sus mecanismos institucionales, su articulación territorial y sus principales tensiones socioambientales. Mediante un enfoque de economía política e institucional, examina la integración de actores subnacionales, regiones, municipios y comunidades etnoculturales en las dinámicas de globalización y transición energética. Los resultados muestran la existencia de un sistema de gobernanza multiniveles en el que el gobierno central conserva la supremacía estratégica, al tiempo que delega funciones especializadas en territorios como Antofagasta, Magallanes y las regiones fronterizas del norte. El análisis evidencia además la emergencia de tensiones socioambientales y de formas de paradiplomacia desde abajo impulsadas por comunidades indígenas. En conclusión, el caso chileno muestra que los Estados unitarios pueden combinar control central y autonomía subnacional para enfrentar desafíos vinculados con la energía y la sostenibilidad.

Palabras clave: paradiplomacia, gobernanza multinivel, Chile, transición energética, neoextractivismo.

Reçu : 5 de junio 2026 - **Accepté :** 11 septembre 2026

1. Introduction

La paradiplomatie a émergé comme une composante centrale de la politique internationale des États unitaires, remettant en question la centralisation traditionnelle du pouvoir en matière d'affaires étrangères (Duchacek, 1986 ; Keating, 1999 ; Arenas Arias, 2018). Ce phénomène reflète la transformation du système international ainsi que la participation croissante des acteurs infranationaux aux dynamiques de la gouvernance mondiale. Au Chili, la paradiplomatie ne se limite pas à des initiatives isolées menées par des régions ou des municipalités, mais se configure comme un mécanisme systémique et stratégique qui articule la gouvernance multi-niveaux avec la projection internationale des territoires (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

L'étude de la paradiplomatie permet de distinguer différents types d'intervention infranationale : économique, culturelle et scientifique. La paradiplomatie économique vise à attirer les investissements étrangers,

à favoriser l'intégration dans les chaînes globales de valeur et à promouvoir des exportations stratégiques, en particulier dans les secteurs liés aux minéraux critiques et aux énergies renouvelables (Keating, 1999 ; Castillo et). La paradiplomatie culturelle projette l'identité territoriale à travers des échanges éducatifs, la coopération académique et la diplomatie culturelle. Quant à la paradiplomatie scientifique, elle se concentre sur l'établissement de réseaux internationaux de recherche, le transfert technologique et la coopération en matière d'innovation, particulièrement dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie et l'exploitation minière (Keating, 1999 ; Duchacek, 1986). Dans le cas chilien, ces dimensions n'opèrent pas de manière isolée, mais s'intègrent dans le cadre d'une stratégie territoriale d'insertion internationale propre à un État unitaire décentralisé.

De même, il est utile du point de vue analytique d'effectuer une distinction entre paradiplomatie « par le haut » et « par le bas ». La première correspond à des initiatives

déléguées ou coordonnées par le gouvernement central à destination des acteurs internationaux, garantissant leur cohérence avec la politique étrangère nationale. La seconde émerge d'acteurs locaux – municipalités, organisations non gouvernementales ou communautés autochtones – qui développent de manière autonome, et parfois même critique à l'égard des politiques officielles, des stratégies de projection internationale (Jerez et al., 2021). Au Chili, ces deux modalités coexistent et configurent un système complexe d'interactions multi-niveaux qui combine contrôle stratégique central et autonomie opérationnelle territoriale.

Dans une perspective comparée, des pays tels que l'Espagne, le Canada et le Brésil offrent des expériences pertinentes pour contextualiser le cas chilien. En Espagne, les communautés autonomes jouent un rôle important dans la promotion économique et culturelle, sous la supervision du Ministerio de Asuntos Exteriores, Unión Europea y Cooperación, dans un schéma de délégation coordonnée (Keating, 1999). Le

Canada représente un modèle fédéral dans lequel les provinces peuvent conclure des accords internationaux dans les domaines relevant de leurs compétences propres, bien que cadrés par des mécanismes de coordination qui préservent la cohérence de la politique étrangère fédérale. Au Brésil, les États fédérés développent des stratégies d'attraction des investissements et de coopération scientifique, mais ils se heurtent à des limites constitutionnelles qui réservent la conduite stratégique de la politique étrangère au gouvernement fédéral (Amorim Neto y Malamud, 2019). Ces comparaisons montrent que, bien qu'il soit un État unitaire, le Chili partage certains traits de coordination multi-niveaux et de spécialisation territoriale présents dans des systèmes fédéraux ou fortement décentralisés (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

La gouvernance multi-niveaux constitue donc un concept clé pour comprendre ce phénomène. Au Chili se configure un État unitaire présentant des traits de fédéralisme flexible, dans lequel le niveau central définit

les orientations stratégiques en matière de politique étrangère et de développement économique, tandis que les gouvernements régionaux et locaux exercent une autonomie opérationnelle dans des projets spécifiques. Cette configuration permet aux régions de se projeter à l'international en fonction de leurs avantages comparatifs, sans compromettre la cohérence diplomatique nationale (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024). L'élection directe des gouverneurs régionaux à partir de 2020 a renforcé la légitimité politique infranationale et élargi la capacité des territoires à participer à des initiatives internationales, dans le cadre d'un ordre constitutionnel qui maintient la compétence exclusive du Président de la République en matière de relations extérieures (Constitución Política de la República de Chile, 2025, art. 32 ; Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2022).

Dans la pratique, le Chili a développé un système hiérarchique de gouvernance multi-niveaux dans lequel le gouvernement central conserve le contrôle stratégique tout

en déléguant des fonctions spécialisées à des territoires spécifiques. La région d'Antofagasta, par exemple, se projette comme un pôle minier et industriel de portée mondiale (Instituto Nacional de Estadísticas, 2018), tandis que celle de Magallanes promeut des initiatives liées à l'hydrogène vert et au positionnement géopolitique antarctique (CORFO, 2023). De leur côté, les régions frontalières du nord remplissent un rôle stabilisateur à travers des dispositifs de coopération transfrontalière et des réseaux de sécurité régionale (Vidal Andrade, 2016).

Néanmoins, ce modèle présente des tensions internes. On observe l'émergence d'une paradiplomatie « par le bas », impulsée par des communautés autochtones qui cherchent à influencer sur la gouvernance des ressources stratégiques et à remettre en question le paradigme néo-extractiviste (Jerez et al., 2021). Dans le débat latino-américain, ce schéma conceptualisé sous le terme de néo-extractivisme renvoie à un modèle d'accumulation fondé sur l'exploitation intensive des ressources naturelles, avec

un rôle actif de l'État dans la captation et la redistribution des rentes, mais structurellement articulé aux marchés mondiaux et au capital transnational (Gudynas, 2009 ; Svampa, 2013). Cette perspective permet de comprendre les contradictions entre croissance économique, insertion internationale et conflictualité territoriale qui traversent l'expérience chilienne contemporaine. Ces dynamiques mettent en évidence la capacité des acteurs locaux à s'articuler avec des réseaux transnationaux d'activisme environnemental et de justice climatique, en particulier dans les débats sur les minéraux critiques et la transition énergétique (Castillo et al., 2024). Cela révèle les limites de la coordination centralisée et pose des défis de gouvernance dans l'articulation entre politique étrangère, développement territorial et durabilité environnementale.

Dans ce contexte, la question de recherche suivante se pose : comment la paradiplomatie chilienne s'articule-t-elle au sein d'un État unitaire afin de projeter stratégiquement ses territoires dans la transition énergétique

mondiale, et quelles tensions ce processus génère-t-il en termes de gouvernance multi-niveaux et de conflictualité socio-environnementale ?

L'hypothèse avancée est que le Chili a développé un modèle de gouvernance multi-niveaux caractérisé par une fonctionnalisation stratégique des territoires, dans lequel le gouvernement central maintient le contrôle politico-diplomatique, tout en déléguant des fonctions spécialisées à des régions clés afin de renforcer son insertion internationale fondée sur des ressources stratégiques ; toutefois, cette articulation génère des tensions découlant du néo-extractivisme et de l'émergence d'acteurs locaux qui contestent l'orientation du développement territorial.

Dans ce cadre, le présent article a pour objectif général d'analyser la configuration contemporaine de la paradiplomatie chilienne dans le contexte de la transition énergétique mondiale, en identifiant ses mécanismes institutionnels, son articulation

territoriale et ses principales tensions socio-environnementales.

Plus précisément, il se propose : (1) d'examiner le cadre normatif et institutionnel qui régule l'action internationale infranationale au Chili ; (2) d'analyser le rôle fonctionnel de régions stratégiques telles que celles d'Antofagasta, de Magallanes et les zones frontalières du nord ; et (3) d'évaluer les tensions découlant du modèle néo-extractiviste et de l'émergence de formes de paradiplomatie par le bas.

À partir d'une approche institutionnelle et d'économie politique, l'étude intègre des données documentaires, normativo-législative et statistiques récentes, tout en incorporant une comparaison sélective avec des expériences internationales afin de situer le cas chilien dans le débat sur la gouvernance multi-niveaux et la transition énergétique.

2. Méthodologie

L'étude adopte une approche institutionnelle et d'économie politique pour analyser

la configuration contemporaine de la paradiplomatie chilienne dans le cadre de la transition énergétique mondiale. La période d'analyse se concentre principalement entre 2005 et 2024, qui recouvre différents le supercycle des matières premières, la consolidation du modèle néo-extractiviste, la réforme constitutionnelle de 2018 ayant renforcé l'élection directe des gouverneurs régionaux, ainsi que l'expansion récente de projets liés au lithium et à l'hydrogène vert.

La recherche se fonde sur une approche qualitative comparative à cas multiples, combinant analyse documentaire, examen normativo-législatif et données statistiques officielles. Des sources primaires et secondaires ont été intégrées afin de trianguler l'information et d'articuler différents niveaux d'analyse (national, régional et local). En particulier, les éléments suivants ont été pris en compte :

-Revue normative et juridique : la *Constitución Política de la República de*

Chile, la législation complémentaire, les réformes de décentralisation (Loi n° 21.074) et les réglementations sectorielles relatives à la coopération internationale, à l'exploitation minière et à l'énergie ont été analysées.

-Rapports institutionnels et bases de données officielles : des rapports de la *Corporación de Fomento de la Producción* (CORFO), de la *Comisión Chilena del Cobre* (COCHILCO), de l'*Instituto Nacional de Estadísticas* (INE) et des ministères sectoriels ont été examinés afin d'identifier l'investissement étranger, les projets stratégiques, la spécialisation productive régionale et la participation aux chaînes globales de valeur.

-Littérature académique spécialisée : des études sur la gouvernance multi-niveaux, le néo-extractivisme, la captation des rentes et la paradiplomatie autochtone ont été mobilisées, ce qui a permis de situer le cas chilien dans le débat théorique latino-américain et international (Biblioteca

del Congreso Nacional de Chile, 2024 ; Jerez et al., 2021).

-Analyse de cas régionaux : la sélection repose sur un échantillonnage intentionnel de nature théorico-stratégique. Ont été choisies des régions représentant des fonctions différenciées au sein du modèle chilien d'insertion internationale : régions extractives centrales (Antofagasta et Atacama), régions frontalières du nord (Tarapacá), région d'articulation interrégionale (Coquimbo), région capitale coordinatrice (Région Métropolitaine de Santiago) et région géostratégique émergente dans le domaine des énergies renouvelables (Magallanes). Chaque cas a été examiné en tenant compte de l'investissement étranger, des projets de coopération internationale, de l'articulation avec le niveau central et de la présence de conflits socio-environnementaux.

-Éléments de preuve de la paradiplomatie communautaire : des rapports d'organisations non gouvernementales, des forums

internationaux et des médias locaux ont été inclus afin de documenter des initiatives portées par les communautés autochtones Likan Antai, Aymara, Kawésqar et Yaghan, dans le but d'analyser la dimension de la paradiplomatie par le bas.

L'approche analytique consiste à articuler l'examen normatif et institutionnel avec les dynamiques économiques territoriales et les processus de conflictualité socio-environnementale, en identifiant des schémas de coordination, de délégation et de tension entre le niveau central et les acteurs infranationaux. Cette approche permet d'effectuer un saut qualitatif en passant de la description empirique à une interprétation systématique de la fonctionnalisation stratégique des territoires dans le cadre d'un schéma de gouvernance multi-niveaux.

3. Cadre institutionnel de la paradiplomatie chilienne

La paradiplomatie au Chili se développe dans un cadre institutionnel caractérisé par la

coexistence d'un État unitaire avec des espaces croissants d'autonomie opérationnelle pour les acteurs infranationaux. Du point de vue normatif, la *Constitución Política de la República de Chile* établit la compétence exclusive du Président de la République en matière de conduite des relations extérieures (art. 32), réaffirmant le caractère centralisé de la politique étrangère, tout en permettant la décentralisation administrative et fonctionnelle dans le domaine territorial (*Constitución Política de la República de Chile*, 2025, art. 32). Les réformes introduites par la Ley n° 21.074 ainsi que l'élection directe des gouverneurs régionaux à partir de 2021 ont consolidé une nouvelle étape de décentralisation politique, dotant les régions d'une plus grande légitimité démocratique et d'une capacité accrue d'articulation internationale dans le cadre de leurs compétences (Ley n° 21.074, 2018).

Le gouverneur régional, en tant qu'organe exécutif du gouvernement régional, exerce des fonctions d'administration supérieure en coordination avec le Conseil régional et

les services publics déconcentrés, conformément à la *Ley Orgánica Constitucional sobre Gobierno y Administración Regional* (DFL N.º 1-19.175, 2005). Bien qu'il ne dispose pas d'attributions formelles en matière de politique étrangère, il peut impulser des initiatives de coopération internationale, de promotion des investissements et de projection stratégique, toujours dans le cadre d'une coordination avec le MINREL et les ministères sectoriels. En ce sens, les orientations relatives aux compétences et à l'action internationale infranationale ont été systématisées par la Bibliothèque du Congrès national du Chili, mettant en évidence une architecture institutionnelle qui combine supervision centrale et exécution régionale (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2022).

Ce processus a configuré un modèle singulier de paradiplomatie dans un État unitaire hautement centralisé, où l'action extérieure infranationale s'articule au moyen de mécanismes de coordination verticale plutôt que par une autonomie constitutionnelle

pleine et entière (Keating, 1999). Le Chili combine ainsi un modèle unitaire flexible avec des traits de gouvernance multi-niveaux, permettant aux acteurs infranationaux de participer activement à la projection internationale du pays sans modifier la hiérarchie formelle en matière de politique étrangère. Cette projection internationale des régions, notamment celles disposant de ressources stratégiques telles que le lithium, le cuivre ou un potentiel en hydrogène vert, s'inscrit dans une logique de néo-extractivisme, dans laquelle l'État maintient un contrôle central sur la captation des rentes tout en fonctionnalisant territorialement les ressources pour leur insertion dans les marchés mondiaux (Gudynas, 2009; Svampa, 2013).

Ce schéma institutionnel n'organise pas seulement la participation infranationale, mais conditionne également la manière dont les régions contribuent à la stratégie d'insertion internationale du Chili, en générant des tensions entre autonomie opérationnelle et contrôle central sur l'exploitation des ressources critiques.

Cette structure se distingue de systèmes fédéraux comme ceux du Canada ou du Brésil, dans lesquels les États ou les provinces disposent de compétences constitutionnelles pour conclure des accords internationaux. Dans le cas chilien, l'autonomie infranationale se déploie principalement à travers des programmes sectoriels, la coopération technique, des projets d'investissement et la diplomatie économique, sous la supervision du MINREL et conformément à la tradition classique d'analyse de la paradiplomatie développée par Keating (1999) et Duchacek (1986).

3.1. Bref aperçu normatif et constitutionnel

La *Constitución Política de la República de Chile* et les lois complémentaires établissent que l'État central exerce la coordination de la politique étrangère et la représentation internationale du pays. Toutefois, les gouvernements régionaux et municipaux peuvent mettre en œuvre des actions internationales dans les domaines relevant de leurs compétences, tels que le développement économique, la promotion culturelle, la

coopération technologique ou la protection de l'environnement (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

La réforme constitutionnelle de 2018 et l'élection directe des gouverneurs régionaux ont consolidé la légitimité infranationale, permettant aux régions de se projeter à l'international sans remettre en cause l'autorité centrale (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024). Ce renforcement de la légitimité infranationale s'inscrit dans un contexte où l'État maintient un contrôle central sur les ressources stratégiques, ce qui génère des tensions inhérentes entre autonomie opérationnelle et coordination nationale, particulièrement dans des secteurs critiques comme l'exploitation minière et les énergies renouvelables.

Cela se traduit par un équilibre dynamique : les régions peuvent attirer des investissements, signer des accords de coopération internationale et participer à des forums spécialisés, à condition de rester alignées sur la politique étrangère nationale.

Historiquement, la paradiplomatie au Chili a évolué depuis des initiatives ponctuelles de gouvernements locaux et de comités frontaliers dans les années 1990 vers un modèle plus structuré et systématique au cours des vingt dernières années, dans lequel les régions ont acquis des capacités techniques, des ressources humaines et des outils de planification leur permettant de mettre en œuvre des projets de portée internationale (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

3.2. Organes et acteurs clés

Les acteurs de la paradiplomatie chilienne peuvent être regroupés en deux niveaux – le niveau central et le niveau infranational – avec des rôles différenciés mais complémentaires :

Niveau central :

- Ministerio de Relaciones Exteriores (MINREL) : il supervise la politique étrangère, valide les initiatives des gouvernements régionaux et assure leur cohérence

avec les traités internationaux et les objectifs stratégiques de l'État (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2022).

- Ministères sectoriels et agences publiques : la CORFO encourage l'investissement et le développement économique ; la COCHILCO régule le secteur minier et facilite son intégration aux marchés mondiaux ; le Ministerio de Energía (MinEnergía) coordonne les projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024; INE, 2018).

- Autres acteurs stratégiques : les agences du tourisme, de la culture et de la science collaborent à la projection internationale au moyen de programmes de coopération, d'échanges éducatifs et de diplomatie scientifique.

Niveau régional et local :

- Gouvernements régionaux et municipalités: ils agissent comme instances

d'exécution des politiques économiques, culturelles, scientifiques et environnementales ; ils coordonnent des forums internationaux et des alliances technologiques, et gèrent des projets de coopération transfrontalière (Venegas San Martín, 2019).

-Comités et tables de travail : ils facilitent la résolution de problèmes spécifiques, tels que la logistique frontalière, les infrastructures partagées et la protection de l'environnement, contribuant ainsi à la mise en œuvre opérationnelle des stratégies internationales.

Cette structure multi-niveaux reflète un système hiérarchiquement flexible, dans lequel le gouvernement central définit les priorités et supervise les processus stratégiques, tandis que les acteurs infranationaux développent des capacités techniques et opérationnelles dans les domaines où ils possèdent des avantages comparatifs, tels que les ressources naturelles, la position géopolitique ou les

savoirs locaux (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

La coordination entre le MINREL, les ministères sectoriels et les gouvernements régionaux n'assure pas seulement la cohérence diplomatique, mais articule aussi stratégiquement les territoires en fonction de leurs avantages comparatifs et de la fonctionnalisation des ressources stratégiques, montrant ainsi comment la paradiplomatie chilienne combine autonomie opérationnelle infranationale et contrôle central sur les ressources critiques.

Le Tableau 1 montre comment les organes paradiplomatiques du Chili combinent coordination centralisée et action infranationale différenciée. Les Comités d'intégration et de développement frontalier présentent une approche très localisée et bilatérale, centrée sur l'atténuation des effets de frontière et la génération de prospérité territoriale. Leur structure reflète la nécessité d'une collaboration entre gouvernements régionaux, municipalités,

entreprises et acteurs académiques, mettant en évidence un modèle coopératif « par le haut », mais adapté à la réalité locale (Venegas San Martín, 2019).

En revanche, les gouvernements régionaux (GORE) représentent la capacité infranationale la plus formalisée, avec des compétences constitutionnelles pour mettre en œuvre la coopération internationale dans leurs domaines de développement. La différence Nord-Sud est manifeste : tandis que les régions d'Antofagasta et de Tarapacá concentrent des initiatives minières et logistiques, celle de Magallanes s'oriente vers les énergies renouvelables et la diplomatie scientifique en Antarctique, ce qui indique une spécialisation stratégique selon les ressources naturelles et les variables géopolitiques (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Les tables de travail frontalier montrent la flexibilité opérationnelle de la paradiplomatie informelle. Leur présence dans les zones frontalières chiléno-péruviennes reflète des priorités pragmatiques, telles que

l'accélération des procédures douanières et la coordination culturelle, qui ne requièrent pas d'intervention directe du gouvernement central, bien qu'elles doivent s'aligner sur les politiques nationales de sécurité (Ovando Santana, 2017).

D'un point de vue comparatif, les études sur la paradiplomatie en Espagne et au Canada montrent des tendances similaires : des organes infranationaux dotés de compétences définies, complétés par des mécanismes locaux informels, parviennent à équilibrer l'autonomie territoriale et la cohérence avec la politique étrangère centrale (Keating, 1999 ; Duchacek, 1986). Cette comparaison renforce la pertinence de l'analyse des différences géographiques, sectorielles et fonctionnelles dans le contexte chilien, en soulignant comment le modèle de coordination multi-niveaux permet de projeter les territoires à l'international sans compromettre l'autorité centrale.

Tableau 1. Organes paradiplomatiques du Chili et leur spécificité

Organe / Instrument	Que représente-t-il ?	Où est-il le plus actif ?	Qui est impliqué ?	Pourquoi a-t-il été créé ?
Comités d'intégration et de développement frontalier	Mécanismes officiels clés de la paradiplomatie frontalière. Ils sont constitués sur la base d'accords bilatéraux intergouvernementaux.	Région de Tarapacá (frontière avec le Pérou) et région d'Antofagasta (frontière avec la Bolivie). Il existe des structures analogues à la frontière avec l'Argentine (par ex., entre les régions de Coquimbo et San Juan).	Représentants des gouvernements infranationaux, des municipalités, des douanes, des agences de renseignement, des associations entrepreneuriales et des universitaires.	Coordonner des projets binationaux en matière d'infrastructures, de santé, d'éducation, de commerce et de sécurité. Atténuer l'effet-frontière et générer une « prospérité de zone » (Venegas San Martín, 2019).
Gouvernements régionaux (GORE)	Acteurs infranationaux centraux, constitutionnellement habilités à exercer une coopération internationale dans les domaines relevant de leurs compétences.	Déploiement national, bien qu'avec un plus grand dynamisme dans les régions frontalières: Arica et Parinacota, Tarapacá, Antofagasta (nord) et Magallanes (sud).	Intendants (gouverneurs) et conseillers régionaux.	Attirer les investissements, promouvoir le tourisme, impulser la coopération pour le développement et traiter les problématiques transfrontalières (environnement, infrastructures).
Tables de travail frontalier	Structures plus flexibles – fréquemment informelles – orientées vers la résolution de problématiques spécifiques.	Arica-Tacna (frontière chiléno-péruvienne).	Autorités locales, acteurs du monde entrepreneurial et représentants de la société civile.	Résoudre de manière opérationnelle des questions telles que l'accélération des formalités douanières, la synchronisation des horaires aux postes-frontières et l'organisation d'activités culturelles conjointes (Ovando Santana, 2017).

Source : élaboration propre.

En conséquence, l'architecture institutionnelle de la paradiplomatie chilienne configure un cadre de coordination qui conditionne et rend possible la projection internationale des territoires dans des secteurs stratégiques. La section suivante analyse la manière avec laquelle cette structure se traduit en dynamiques concrètes d'insertion internationale, avec une attention particulière portée à la transition énergétique et à la gestion des ressources stratégiques.

Ainsi, l'architecture institutionnelle n'organise pas seulement la participation infranationale, mais conditionne également la voie par laquelle les régions contribuent à la stratégie d'insertion internationale du Chili dans des secteurs stratégiques liés à la transition énergétique, en mettant en évidence les tensions inhérentes entre l'autonomie opérationnelle régionale et le contrôle central sur l'exploitation des ressources critiques.

4. Différenciation régionale et spécialisation paradiplomatique

La paradiplomatie chilienne n'est pas homogène, mais exprime au contraire une différenciation territoriale fondée sur la disponibilité de ressources stratégiques, la position géopolitique et les priorités économiques de chaque région. Le nord, le centre et le sud du pays remplissent des fonctions distinctes au sein d'un système de spécialisation fonctionnelle qui permet à l'État de projeter ses territoires à l'international sans altérer la hiérarchie centrale en matière de politique étrangère. Dans ce cadre de gouvernance multi-niveaux, l'autonomie opérationnelle infranationale s'articule avec la supervision stratégique du niveau central, configurant une insertion internationale territorialement différenciée (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Nord du Chili : Antofagasta et Tarapacá

La région d'Antofagasta fonctionne comme l'un des principaux moteurs économiques

du pays, centré sur l'exploitation minière du cuivre et du lithium. Elle représente environ 54 % de la production nationale de cuivre (INE, 2018), en concentrant des projets miniers emblématiques tels que Escondida et Chuquicamata, qui ont attiré des investissements étrangers de plusieurs milliards de dollars et consolidé des alliances avec des entreprises multinationales d'Europe et d'Asie.

Tarapacá, pour sa part, se distingue par la mine de Collahuasi et par son infrastructure portuaire stratégique, qui facilite les exportations vers l'Asie et l'Amérique du Nord. Sa localisation frontalière renforce son rôle dans l'intégration économique transfrontalière. En outre, les régions du nord constituent des espaces de paradiplomatie communautaire : des communautés aymaras ont établi des réseaux transnationaux pour négocier les droits sur l'eau et les bénéfices sociaux liés à l'activité minière, développant une diplomatie « par le bas » qui interagit avec les stratégies officielles et, parfois, les met sous tension (Jerez et al., 2021 ; Venegas San Martín, 2019).

Région d'Atacama

Atacama combine l'exploitation minière du cuivre et du lithium avec un développement croissant des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire. Des projets tels que Mina Candelaria et des centrales solaires de grande envergure reflètent la convergence entre l'extraction de minéraux stratégiques et la transition énergétique. La région se positionne ainsi comme un nœud hybride de coopération minière et énergétique. Parallèlement, des communautés natives d'Atacama participent à des tables de dialogue environnemental et à des programmes de compensation hydrique, mettant en évidence l'articulation entre paradiplomatie infranationale, régulation environnementale et participation autochtone (Ovando Santana, 2017).

Centre : Région Métropolitaine de Santiago

La Région Métropolitaine concentre des fonctions administratives, financières et de coordination stratégique, en abritant

des ministères, des agences publiques et des bureaux de promotion de l'investissement. À travers des accords de coopération internationale avec des villes telles que Barcelone et São Paulo, elle agit comme centre d'articulation de projets de portée nationale et régionale. Dans ce cas, la paradiplomatie s'oriente principalement vers la facilitation de l'investissement étranger, la coordination de programmes éducatifs et culturels, et la garantie de la cohérence avec la politique étrangère nationale, renforçant ainsi le rôle du centre comme nœud de supervision du système multi-niveaux (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Sud : région de Magallanes et coopération énergétique

La région de Magallanes se distingue par son potentiel en énergie éolienne et par ses projets d'hydrogène vert, tels que le projet Haru Oni, développé en coopération avec des entreprises étrangères et des acteurs nationaux. La région agit comme une plateforme stratégique de projection énergétique et géopolitique,

articulant développement économique et positionnement dans la région antarctique. Cette dynamique exige une coordination étroite avec l'État central afin de garantir son alignement avec la politique étrangère et énergétique du pays. Parallèlement, des peuples autochtones tels que les Kawésqar et les Yaghan participent à des processus de consultation sur l'usage du territoire et la protection de l'environnement, configurant des formes de paradiplomatie autochtone qui influent sur la gouvernance énergétique régionale (Venegas San Martín, 2019).

Région de Coquimbo

La région de Coquimbo combine exploitation minière, agriculture et tourisme, en articulant des projets d'intégration physique et commerciale tels que le tunnel d'Agua Negra, destiné à renforcer la connexion Argentine-Chili. Cette région met en évidence une paradiplomatie liée aux infrastructures, à l'intégration binationale ainsi qu'à la coopération culturelle et scientifique. Les communautés locales participent

à des initiatives de tourisme durable et de protection de l'environnement, renforçant la dimension territoriale et sociale de la projection internationale (MINREL, 2025).

Le Tableau 2 résume la spécialisation économique et le rôle paradiplomatique des régions sélectionnées, en montrant comment chaque territoire adapte ses stratégies internationales à ses avantages structurels et à sa position géopolitique. Loin de fragmenter la politique étrangère, cette différenciation territoriale la spécialise fonctionnellement, permettant à l'État d'articuler exploitation minière mondiale, intégration frontalière, diplomatie énergétique et coordination administrative au sein d'un même schéma multi-niveaux.

Tableau 2. Spécialisation économique et rôle paradiplomatique des régions chiliennes sélectionnées

Région	Secteurs économiques clés	Participation à la production nationale	Principaux projets	Rôle paradiplomatique
Antofagasta	Cuivre, lithium, services miniers	~54 % de la production chilienne de cuivre	Escondida, Chuquicamata	Centre mondial d'investissement minier
Tarapacá	Exploitation minière, logistique, commerce	Infrastructure portuaire majeure	Mine de Collahuasi	Intégration économique transfrontalière
Atacama	Exploitation minière, énergie solaire	Importantes réserves de cuivre et de lithium	Mine Candelaria	Coopération dans les énergies renouvelables
Coquimbo	Exploitation minière, agriculture, tourisme	Secteur des services miniers en croissance	Tunnel d'Agua Negra	Intégration Argentine-Chili
Magallanes	Énergie éolienne, hydrogène vert	Potentiel énergétique stratégique	Projet d'hydrogène Haru Oni	Diplomatie mondiale de l'hydrogène
Région Métropolitaine de Santiago	Finances, services, administration	~40 % du PIB national	Sièges des ministères	Centre coordinateur de la politique étrangère

Source : élaboration propre.

Dans son ensemble, la différenciation régionale montre que la paradiplomatie chilienne fonctionne comme un mécanisme de spécialisation territoriale au sein d'une architecture hiérarchiquement coordonnée. Toutefois, cette projection internationale fondée sur des ressources stratégiques – en particulier l'exploitation minière et l'énergie – génère également des tensions socio-environnementales et des conflits distributifs qui traversent les territoires. Par conséquent, comprendre la spécialisation paradiplomatique exige d'analyser non seulement sa dimension économique et géopolitique, mais aussi les conflits associés au modèle néo-extractiviste qui sous-tend une grande partie de l'insertion internationale du pays.

5. Paradiplomatie et néo-extractivisme

L'expansion de l'exploitation minière au Chili, en particulier du cuivre et du lithium, a consolidé la position du pays comme acteur stratégique dans les chaînes globales de matières premières liées à la transition énergétique. Toutefois, ce positionnement

s'inscrit dans un modèle néo-extractiviste caractérisé par une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles, une présence marquée du capital transnational et une centralisation des rentes fiscales, ce qui a généré des tensions socio-environnementales notables (Jerez et al., 2021).

Dans ce contexte, la paradiplomatie n'opère pas uniquement comme un outil de promotion économique, mais comme un mécanisme d'intermédiation politique entre trois acteurs structurels :

- L'État central, qui définit les orientations stratégiques en matière de développement, de politique étrangère et de régulation environnementale.
- Le capital mondial, intéressé par l'investissement, la stabilité normative et l'accès aux ressources stratégiques.
- Les communautés locales et autochtones, qui cherchent à protéger leurs droits territoriaux, culturels et environnementaux,

ainsi qu'à participer aux bénéfices du développement (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

L'interaction entre ces acteurs configure un espace hybride de gouvernance multi-niveaux, dans lequel les gouvernements régionaux agissent comme médiateurs entre les agendas mondiaux et les revendications territoriales.

5.1. Cas régionaux et dynamiques de tension

Afin d'illustrer la manière dont la paradiplomatie opère dans des contextes de néo-extractivisme, cette section analyse quatre cas régionaux représentatifs qui mettent en évidence différents types de tensions socio-environnementales et de mécanismes d'intermédiation multi-niveaux. La sélection répond à trois critères : la pertinence stratégique de la ressource dans la transition énergétique mondiale (cuivre et lithium) ; l'intensité de la conflictualité socio-environnementale documentée dans la littérature récente ; la présence de mécanismes formels ou informels d'action paradiplomatique.

Salar d'Atacama (lithium)

L'augmentation de l'extraction du lithium a généré des conflits liés à la réduction des aquifères et à l'altération d'écosystèmes désertiques hautement fragiles. Les communautés Likan Antai ont développé des stratégies de diplomatie « par le bas », en établissant des alliances avec des ONG internationales, en participant à des forums mondiaux sur les droits des peuples autochtones et l'environnement, et en intégrant des normes internationales de consultation et de consentement préalable. Cette paradiplomatie communautaire met sous tension le modèle extractif, mais contribue également à sa reformulation selon des critères de durabilité (Jerez et al., 2021).

Région d'Antofagasta (Chuquicamata)

L'exploitation historique du cuivre a impliqué des problèmes de pollution atmosphérique et de déplacement de population. En réponse, des comités d'investissement et de coordination ont été mis en place entre

le gouvernement régional, l'État central, les entreprises et les syndicats. Ces espaces fonctionnent comme des instances paradiplomatiques institutionnalisées, au sein desquelles sont négociés des standards environnementaux, des processus de reconversion productive et des programmes de responsabilité sociale des entreprises (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Région de Tarapacá (Collahuasi)

L'activité minière a suscité des controverses liées à l'usage de l'eau et à des conflits du travail. La proximité frontalière a favorisé la création de tables de travail transfrontalières et de dispositifs de coopération logistique internationale, mettant en évidence une paradiplomatie orientée vers l'intégration économique régionale, mais aussi vers la gestion des tensions sociales (Ovando Santana, 2017 ; Venegas San Martín, 2019).

Région d'Atacama (Candelaria et énergies renouvelables)

La coexistence de l'exploitation minière et de l'énergie solaire introduit de nouvelles dynamiques de gouvernance environnementale. Des programmes de coopération énergétique et de suivi environnemental conjoint ont été développés entre entreprises, autorités régionales et organisations sociales. Cela reflète une évolution allant d'un extractivisme traditionnel vers un modèle qui cherche à intégrer des standards de transition énergétique et de durabilité (Ovando Santana, 2017).

La diversité des conflits et des mécanismes de gestion territoriale montre que la paradiplomatie, dans les contextes extractifs, adopte des formes différenciées selon la structure productive et la capacité organisationnelle des acteurs locaux. Le Tableau 3 résume ces cas et systématise les principaux conflits socio-environnementaux ainsi que les stratégies paradiplomatiques mises en œuvre par les gouvernements infranationaux et les communautés autochtones. Il permet ainsi de visualiser comment l'interaction entre l'État central, le capital mondial et la

société civile se traduit par différents modèles de coopération, de négociation ou de confrontation.

Principales fonctions de la paradiplomatie dans les contextes extractifs :

- Promotion des investissements étrangers;
- Gestion des conflits socio-environnementaux ;
- Intégration progressive de standards internationaux de durabilité ;
- Participation croissante des acteurs internationaux et autochtones.

En ce sens, la paradiplomatie fonctionne comme une soupape institutionnelle qui permet à l'État unitaire de maintenir un contrôle stratégique sur les ressources clés, tout en ouvrant des espaces d'adaptation territoriale. Toutefois, cette formule hybride présente des limites : dépendance fiscale à l'égard de l'extractivisme, asymétries de

pouvoir entre communautés et entreprises, et tensions entre croissance économique et protection de l'environnement.

Le modèle chilien révèle un paradoxe structurel : la transition énergétique mondiale accroît la demande de minéraux stratégiques, renforçant l'extractivisme au moment même où elle exige des standards environnementaux et sociaux plus élevés. La paradiplomatie devient alors un instrument central pour gérer cette contradiction.

Ces dynamiques ouvrent des interrogations quant à la durabilité politique, financière et environnementale du modèle, ainsi qu'à sa cohérence avec la politique étrangère chilienne et les engagements internationaux en matière de développement durable. C'est pourquoi la section suivante examine les implications structurelles de cette gouvernance hybride, en abordant les risques financiers et administratifs, les conflits socio-environnementaux persistants et les défis de durabilité dans

le cadre de la transition énergétique mondiale.

6. Paradiplomatie orientée vers la transition énergétique

La transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions de carbone a redéfini le positionnement international du Chili et a élargi le champ d'action des gouvernements infranationaux. Dans ce contexte, la paradiplomatie ne se limite plus à la promotion de l'investissement minier traditionnel, mais se projette comme un instrument stratégique d'insertion territoriale dans les chaînes globales de l'énergie propre (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024). La transition énergétique introduit ainsi une nouvelle dimension dans la gouvernance multi-niveaux : l'articulation entre développement régional, innovation technologique et diplomatie économique verte.

Les régions disposant d'avantages comparatifs en ressources naturelles – en particulier

celles de Magallanes et d'Atacama – ont émergé comme des nœuds stratégiques de cette reconfiguration.

Région de Magallanes

La combinaison de vents de forte intensité, d'une faible densité de population et de la proximité des routes maritimes internationales a favorisé le développement de projets d'hydrogène vert, tels que le projet Haru Oni, porté par le consortium dirigé par HIF Global. Ces initiatives, alignées sur la Stratégie nationale pour l'hydrogène vert promue par la CORFO, sont structurées selon des schémas de coopération public-privé avec participation de capitaux étrangers, positionnant la région comme un laboratoire d'innovation énergétique à l'échelle mondiale (CORFO, 2023).

La paradiplomatie régionale s'exprime dans l'attraction d'alliances technologiques, la négociation de standards environnementaux et la coordination avec le niveau central – en particulier avec le MINREL et les

portefeuilles sectoriels – afin d’assurer la cohérence avec la politique étrangère et la stratégie énergétique nationale (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024). La région de Magallanes n’agit pas seulement comme pôle énergétique, mais également comme espace géopolitique lié à la projection antarctique, ce qui ajoute une dimension stratégique supplémentaire à son action paradiplomatique (CORFO, 2023).

Région d’Atacama

La région tire parti de son rayonnement solaire exceptionnel – l’un des plus élevés au monde – pour consolider des projets d’énergie solaire à grande échelle, tout en maintenant un rôle central dans l’exploitation du lithium et d’autres minéraux critiques. L’articulation régionale s’intègre à des schémas de coopération transfrontalière et à des chaînes de valeur partagées (Castillo et al., 2024), renforçant la dimension géopolitique des minéraux critiques dans la relation Union Européenne-Chili et dans la diplomatie

climatique contemporaine (Castillo et al., 2024).

L’intégration de ces initiatives dans la stratégie nationale de transition énergétique a exigé une coordination multi-niveaux, la facilitation de la coopération internationale et le développement de capacités locales en matière de formation technique et de recherche appliquée. Dans ce scénario, la paradiplomatie vise à transformer un avantage environnemental et minéral en un actif d’insertion mondiale, en diversifiant progressivement la matrice productive régionale au-delà de l’extractivisme minier conventionnel.

Toutefois, cette expansion de la paradiplomatie énergétique n’élimine pas les tensions mises en lumière dans la section précédente. Elle introduit plutôt une nouvelle phase du modèle extractif : ce que l’on appelle l’« extractivisme vert » ou le « néo-extractivisme de transition », dans lequel l’exploitation des minéraux critiques et des ressources énergétiques renouvelables

se trouve légitimée par le discours de la durabilité mondiale. Les gouvernements régionaux agissent ainsi comme intermédiaires entre les agendas climatiques internationaux, le capital transnational et les revendications territoriales, dans un champ de négociation où convergent les critères ESG (*Environmental, Social and Governance*), les standards multilatéraux et les pressions communautaires.

La paradiplomatie orientée vers la transition énergétique révèle donc une double dynamique. D'une part, elle renforce la capacité des territoires à s'insérer dans des secteurs technologiques à plus forte valeur ajoutée et à projeter internationalement leurs avantages comparatifs, en ligne avec des expériences internationales recensées par l'*Organisation de coopération et de développement économiques* (OECD, 2021). D'autre part, elle reproduit des contraintes structurelles liées à la dépendance fiscale, aux asymétries de pouvoir et aux possibles impacts socio-environnementaux découlant de l'expansion des infrastructures énergétiques.

En définitive, les cas respectifs des régions de Magallanes et d'Atacama montrent que la paradiplomatie énergétique ne constitue pas une rupture absolue avec le modèle extractif, mais plutôt une reconfiguration stratégique de celui-ci. La transition énergétique mondiale élargit les opportunités d'insertion internationale, mais exige également de nouvelles formes de régulation, de coordination multi-niveaux et de légitimation territoriale. Ainsi, la paradiplomatie se consolide comme un instrument clé pour gérer l'insertion du Chili dans l'économie politique internationale de l'énergie propre, dans un équilibre encore instable entre durabilité, compétitivité et gouvernance démocratique.

7. Modèles d'interaction centre-périphérie

La paradiplomatie chilienne ne se développe pas dans un vide institutionnel, mais au sein d'un État unitaire qui monopolise constitutionnellement la conduite de la politique étrangère. Dans ce cadre, l'action internationale infranationale se structure à travers des arrangements différenciés

d'interaction entre le niveau central et les territoires. Ces arrangements ne sont ni statiques ni homogènes, mais varient selon l'importance stratégique du territoire, la sensibilité politique du secteur concerné et la capacité institutionnelle des acteurs régionaux (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Plus qu'un modèle unique de décentralisation internationale, le cas chilien révèle une typologie fonctionnelle de coordination centre-périphérie, dans laquelle l'État central maintient le contrôle stratégique, tout en ajustant les degrés d'autonomie opérationnelle selon le contexte. À partir de l'analyse des cas régionaux, quatre modèles prédominants d'interaction peuvent être identifiés :

-Modèle coopératif (« en faveur de »)

Ce modèle s'observe dans des régions considérées comme des moteurs économiques nationaux, comme celles d'Antofagasta et de Biobío. Ici, le gouvernement central délègue

des fonctions opérationnelles et coordonne des stratégies conjointes d'insertion internationale, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que l'exploitation minière, l'énergie et l'industrie.

La relation se caractérise par des objectifs convergents : attirer l'investissement étranger, consolider les chaînes de valeur et projeter les avantages comparatifs régionaux. La paradiplomatie fonctionne comme une extension territoriale de la politique économique nationale, dans un schéma de coopération verticale relativement harmonieux (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

-Modèle de contrôle centralisé avec actions parallèles

Dans des régions stratégiquement sensibles, comme celle de Magallanes, prédomine une formule hybride. L'État central maintient une supervision stricte sur les domaines liés à la géopolitique, à la souveraineté ou à la projection antarctique, tout en permettant

des initiatives régionales dans des domaines moins sensibles, comme les énergies renouvelables ou la coopération technologique.

Ce modèle reflète un équilibre entre décentralisation fonctionnelle et centralisation stratégique. La paradiplomatie régionale ne remet pas en cause la conduite nationale, mais ne se limite pas non plus à un rôle passif ; elle opère dans des espaces délimités d'autonomie négociée (Venegas San Martín, 2019).

-Modèle permissif (« avec consentement »)

Caractéristique de régions frontalières comme celles de Arica y Parinacota et de Tarapacá, où toute action internationale requiert une autorisation explicite du niveau central, en particulier dans les matières susceptibles d'affecter la sécurité nationale ou des relations bilatérales sensibles.

Ici, la paradiplomatie est institutionnellement conditionnée : les acteurs régionaux peuvent participer à des comités d'intégration ou de

coopération transfrontalière, mais sous une supervision normative stricte. La marge de manœuvre dépend de l'aval du centre, ce qui renforce la nature unitaire du système (Venegas San Martín, 2019).

-Modèle de confrontation

Ce modèle ne s'articule pas exclusivement à partir des gouvernements régionaux, mais à partir d'acteurs non étatiques, tels que les communautés autochtones, les organisations environnementales et les réseaux militants transnationaux. Dans ce schéma, la paradiplomatie adopte une logique de pression externe et de construction de contre-récits face aux politiques extractives impulsées par les autorités régionales et nationales.

À travers des alliances internationales, des forums multilatéraux et des mécanismes de droits des peuples autochtones, ces acteurs cherchent à influencer sur les décisions concernant l'exploitation minière, l'usage de l'eau et la transition énergétique. Le cas du peuple Likan Antai dans le Salar d'Atacama illustre

comment la diplomatie par le bas peut mettre en tension la gouvernance centralisée et redéfinir les standards de légitimité (Jerez et al., 2021).

Le Tableau 3 synthétise cette typologie d'interaction centre-périphérie, en identifiant les acteurs clés, la logique prédominante et les exemples régionaux.

Tableau 3. Modèles d'interaction centre-périphérie et exemples par région

Modèle	Caractéristiques	Acteurs clés	Exemples régionaux
Coopératif (« en faveur de »)	Coordination entre l'État central et les régions motrices sur le plan économique ; objectifs convergents ; paradiplomatie comme prolongement de la politique économique nationale.	Gouvernements régionaux, gouvernement central, secteur privé.	Antofagasta, Biobío. Secteurs : exploitation minière, énergie, industrie.
Contrôle centralisé avec actions parallèles	Supervision stricte du centre dans les domaines sensibles (géopolitique, souveraineté), autonomie négociée dans des domaines moins sensibles ; équilibre entre centralisation et décentralisation fonctionnelle.	Gouvernements régionaux, gouvernement central, secteurs stratégiques.	Magallanes. Domaines : énergies renouvelables, coopération technologique, projection antarctique.
Permissif (« avec consentement »)	Toute action internationale requiert une autorisation centrale ; participation régionale conditionnée ; marge de manœuvre limitée par l'aval du centre.	Gouvernements régionaux, gouvernement central, comités d'intégration, coopération transfrontalière.	Arica y Parinacota, Tarapacá. Secteurs : coopération transfrontalière, commerce, culture.
Confrontation	Des acteurs non étatiques cherchent à influencer par la pression externe et des contre-récits ; paradiplomatie par le bas ; tensions autour de l'exploitation minière, de l'eau et de la transition énergétique.	Communautés autochtones, organisations environnementales, réseaux transnationaux.	Salar d'Atacama (peuple Likan Antai).

Source : élaboration propre.

Dans son ensemble, cette typologie montre que la paradiplomatie chilienne n'implique pas une cession structurelle de souveraineté, mais plutôt une décentralisation fonctionnelle régulée. L'État unitaire maintient la conduite stratégique de la politique étrangère, tout en adaptant les mécanismes de coordination selon l'importance économique, géopolitique ou sociale du territoire.

Cette flexibilité institutionnelle a permis de combiner contrôle central et activation régionale ; elle génère toutefois également des tensions liées aux asymétries de pouvoir, aux ambiguïtés de compétences et aux limites de l'autonomie. De telles dynamiques deviennent particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit d'analyser les risques financiers, administratifs et socio-environnementaux associés au modèle de développement extractif et à la transition énergétique, question abordée dans la section suivante.

8. Défis et durabilité du système paradiplomatique

La consolidation de la paradiplomatie chilienne comme instrument de gouvernance

multi-niveaux a élargi la capacité d'insertion internationale des territoires. Néanmoins, cette expansion soulève des interrogations quant à sa durabilité financière, à sa légitimité politique et à sa cohérence stratégique au sein d'un État unitaire hautement centralisé.

Plus qu'un processus linéaire de décentralisation, le modèle chilien révèle des tensions structurelles qui se manifestent dans trois dimensions interdépendantes : les risques financiers et administratifs, les conflits socio-environnementaux, ainsi que la cohérence avec la politique étrangère et les engagements internationaux.

8.1. Risques financiers et administratifs

L'élargissement des facultés opérationnelles des gouvernements régionaux a accru leur capacité à attirer des investissements étrangers et à mettre en œuvre des projets internationaux. Toutefois, cette autonomie relative peut générer une duplication des fonctions, une concurrence interrégionale pour le capital transnational et une fragmentation stratégique.

La coexistence de multiples projets miniers, énergétiques ou logistiques assortis d'incitations similaires peut produire une offre surabondante, une pression fiscale et une dépendance excessive à l'égard des revenus extractifs. En outre, la nécessité d'un co-financement régional implique que les fluctuations des recettes fiscales ou les variations des prix internationaux des matières premières affectent la continuité des initiatives paradiplomatiques (Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, 2024).

Du point de vue institutionnel, le défi consiste à équilibrer la décentralisation opérationnelle avec la coordination stratégique. Parmi les stratégies d'atténuation, on peut souligner :

- La coordination centralisée des budgets stratégiques et l'évaluation technique ex ante des projets internationaux ;
- La création de fonds régionaux d'investissement international fondés sur des critères de durabilité et d'évaluation des risques ;

-Le renforcement des capacités techniques régionales afin d'éviter une dépendance excessive à l'égard des cabinets de conseil externes.

Les expériences comparées montrent des solutions similaires. Au Canada, des provinces telles que l'Alberta et le Québec ont articulé des bureaux de représentation et de coopération coordonnés avec le niveau fédéral afin d'éviter les duplications et d'améliorer l'efficacité fiscale (Keating, 1999). Ces pratiques montrent que la décentralisation internationale exige une architecture institutionnelle solide pour éviter les déséquilibres financiers.

8.2. Conflits socio-environnementaux et légitimité territoriale

L'expansion de l'exploitation minière, des énergies renouvelables et des infrastructures associées a intensifié les conflits avec les communautés locales, les peuples autochtones et les organisations environnementales. Ces acteurs ont développé des stratégies de diplomatie

« par le bas », en établissant des réseaux transnationaux qui influencent la réputation internationale du pays et peuvent affecter la viabilité de projets stratégiques (erez et al., 2021 ; Venegas San Martín, 2019).

Dans ce contexte, la paradiplomatie remplit un double rôle : d'un côté, elle promeut l'investissement et la coopération internationale, de l'autre, elle agit comme un espace de médiation territoriale. Parmi les stratégies d'atténuation observées dans le cas chilien, on peut souligner :

- La mise en place de tables de dialogue régionales (par exemple, à Collahuasi et dans le Salar d'Atacama) afin de négocier l'usage des ressources hydriques et les mécanismes de compensation ;

- L'intégration d'études d'impact environnemental contraignantes et de la participation communautaire aux premières étapes de la planification ;

- L'adoption progressive de standards internationaux en matière de consultation et de consentement préalable.

Sur le plan comparatif, certaines expériences latino-américaines montrent que l'intégration de mécanismes de consultation autochtone dans les projets énergétiques et miniers peut contribuer à réduire les conflits et à renforcer la légitimité locale. Ces expériences montrent que la durabilité du système paradiplomatique dépend de sa capacité à intégrer une participation effective et une gouvernance environnementale robuste.

8.3. Durabilité stratégique et cohérence avec la politique étrangère

La paradiplomatie chilienne se situe à l'intersection du développement économique, de la transition énergétique et de la diplomatie climatique. Maintenir la compétitivité internationale sans compromettre les ressources naturelles ni les droits territoriaux constitue l'un des principaux défis structurels du modèle.

La demande mondiale croissante en minéraux critiques et en énergies propres place le Chili dans une position stratégique au sein de l'économie politique internationale de la transition énergétique, mais l'expose également à un contrôle normatif et réputationnel accru. En particulier, le lithium et d'autres minéraux stratégiques sont devenus des axes de coopération géopolitique et climatique, notamment dans la relation entre le Chili et l'Union Européenne, où la dimension de justice climatique et de durabilité territoriale acquiert une centralité croissante (Castillo et al., 2024). Dans ce contexte, la cohérence entre l'action infranationale et la politique étrangère nationale est essentielle afin d'éviter des contradictions réglementaires, des conflits de compétences ou des impacts réputationnels dans les espaces multilatéraux.

Par ailleurs, l'articulation régionale autour des minéraux critiques peut s'intégrer à des schémas de coopération transfrontalière et à des chaînes de valeur partagées, élargissant la portée stratégique de la paradiplomatie

chilienne au-delà de la simple promotion des investissements (Castillo et al., 2024). Cette projection exige des cadres institutionnels clairs et un alignement avec les engagements internationaux en matière climatique et de développement durable.

La durabilité du système paradiplomatique exige donc :

- une coordination multi-niveaux garantissant que l'investissement étranger respecte des critères ESG ;
- l'intégration de la diplomatie scientifique, technologique et culturelle comme complément à la diplomatie économique ;
- un alignement effectif avec des agendas mondiaux tels que les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris et les engagements climatiques internationaux.

Les expériences comparées montrent que la cohérence stratégique constitue un facteur

clé de légitimité internationale. Des pays comme la Norvège et le Danemark ont renforcé leur positionnement mondial grâce à une diplomatie climatique articulée à des politiques énergétiques durables et à des cadres réglementaires cohérents (OECD, 2021). Ces expériences suggèrent qu'une projection internationale durable dépend de la convergence entre le récit diplomatique, la régulation interne et la pratique territoriale.

En somme, la paradiplomatie chilienne constitue un instrument efficace d'insertion internationale dans un État unitaire, mais sa durabilité dépend de la capacité institutionnelle à :

- éviter la fragmentation financière et la concurrence interrégionale non coordonnée ;
- gérer les conflits socio-environnementaux dans une logique de justice territoriale ;
- et maintenir une cohérence stratégique avec la politique étrangère nationale.

Le système révèle une tension permanente entre décentralisation fonctionnelle et contrôle central stratégique. Cette tension n'affaiblit pas nécessairement le modèle ; au contraire, elle peut devenir un avantage adaptatif si des mécanismes robustes de coordination, d'évaluation et de transparence sont institutionnalisés.

De cette manière, le cas chilien apporte une contribution pertinente au débat sur la gouvernance multi-niveaux dans les États unitaires, en montrant que la paradiplomatie peut s'étendre sans éroder l'autorité centrale, à condition qu'existe une architecture institutionnelle capable de gérer les risques économiques, environnementaux et politiques dans le cadre de la transition énergétique mondiale.

9. Conclusions

Cet article a examiné la paradiplomatie chilienne à partir de la perspective de la gouvernance multi-niveaux dans un État unitaire, en accordant une attention

particulière à son articulation avec le modèle néo-extractiviste et la transition énergétique. L'analyse a montré que la projection internationale des régions chiliennes ne constitue ni une anomalie institutionnelle ni un processus de décentralisation incontrôlée, mais bien une stratégie régulée combinant contrôle central et spécialisation territoriale.

Les résultats mettent en évidence que le Chili a développé un modèle hybride de paradiplomatie, caractérisé par trois traits structurels. En premier lieu, une architecture institutionnelle hiérarchiquement coordonnée, dans laquelle l'État central conserve la conduite de la politique étrangère tout en ouvrant des espaces opérationnels aux gouvernements régionaux. En deuxième lieu, une différenciation territoriale fondée sur des avantages comparatifs – exploitation minière dans le nord, coordination administrative dans la Région Métropolitaine de Santiago, hydrogène vert dans celle de Magallanes, énergies solaires dans la région d'Atacama –, qui configure une spécialisation paradiplomatique

fonctionnelle. En troisième lieu, une interaction croissante entre acteurs étatiques, capital mondial et communautés locales, qui fait de la paradiplomatie un espace de médiation politique dans des contextes de forte conflictualité socio-environnementale.

L'étude révèle également un paradoxe structurel : la transition énergétique mondiale, tout en imposant des standards environnementaux plus exigeants, accroît simultanément la demande de minéraux stratégiques tels que le cuivre et le lithium, renforçant ainsi les dynamiques extractives. Dans ce scénario, la paradiplomatie chilienne fonctionne comme un mécanisme de gestion de cette contradiction, permettant d'attirer l'investissement international, d'intégrer des standards de durabilité et de canaliser les revendications territoriales sans altérer l'autorité centrale de l'État unitaire.

Du point de vue théorique, le cas chilien apporte une contribution significative au débat sur la paradiplomatie dans les États unitaires. À la différence des modèles fédéraux, où la

compétence internationale infranationale est constitutionnellement garantie, au Chili l'action extérieure régionale dépend d'un équilibre dynamique entre autorisation, supervision et coordination centrale. Ce constat suggère que la gouvernance multi-niveaux n'est pas exclusive aux systèmes fédéraux, mais qu'elle peut également se développer de manière fonctionnelle dans des systèmes unitaires, à travers des mécanismes institutionnels flexibles.

Le modèle présente néanmoins des limites. Des risques financiers liés à la concurrence interrégionale persistent, de même que des asymétries de pouvoir entre communautés et entreprises transnationales, ainsi que des tensions entre croissance économique et protection de l'environnement. En outre, la durabilité politique du système dépend de sa cohérence avec les engagements internationaux en matière climatique et de développement durable, ainsi que de sa capacité à renforcer les mécanismes de participation effective.

En termes de programme de recherche futur, au moins trois pistes méritent d'être approfondies:

1. Évaluer de manière comparative la paradiplomatie dans d'autres États unitaires latino-américains ;
2. Analyser l'impact de l'élection directe des gouverneurs sur l'autonomie internationale régionale à moyen terme ;
3. Examiner empiriquement les effets financiers et environnementaux de la transition énergétique dans des territoires fortement dépendants des minéraux critiques.

En conclusion, l'expérience chilienne montre qu'un État unitaire peut combiner contrôle central et autonomie infranationale pour faire face à des défis mondiaux liés à l'énergie et à la durabilité. La paradiplomatie ne se substitue pas à la politique étrangère nationale, mais la complète, en élargissant la capacité du pays à s'insérer stratégiquement

dans l'économie politique internationale de la transition énergétique.

Rôles respectifs des auteurs dans l'élaboration de la contribution :

Auteur/autrice 1 : Conceptualisation ; Investigation ; Rédaction – version initiale ; Rédaction – révision et correction

Auteur/autrice 2 : Méthodologie ; Analyse formelle ; Rédaction – révision et correction

Références citées

Amorim Neto, O. y A. Malamud (2019): «What determines foreign policy in Latin America? Systemic versus domestic factors in Argentina, Brazil, and Mexico, 1946-2008», *Latin American Politics and Society*, 61(4), pp. 1-27. <http://dx.doi.org/10.1017/lap.2019.37>

Arenas Arias, G. J. (2018): «Paradiplomacia: definiciones y trayectorias», *Papel Político*, 23(2). <http://dx.doi.org/10.11144/Javeriana.papo23-2.pdyt>

Biblioteca del Congreso Nacional de Chile (2022): *Relaciones internacionales en la Constitución chilena: Marco normativo vigente*, BCN.

Biblioteca del Congreso Nacional de Chile (2024): *De la gobernanza multinivel y el papel de los gobiernos subnacionales frente al desarrollo sostenible*, BCN.

Castillo, M., I. Garcés y R. Furtado Messias (2024): *Perspectivas de desarrollo de las cadenas de valor relacionadas con el litio en Chile y América del Sur* LC/TS.2024/38), Santiago, CEPAL. Chile..

Chile. Constitución Política de la República de Chile. *Diario Oficial de la República de Chile*, 2025.

Chile. Decreto con Fuerza de Ley 1-19.175/2005, Fija el texto refundido, coordinado, sistematizado y actualizado de la Ley N.º 19.175, Orgánica Constitucional sobre Gobierno y Administración Regional. *Diario Oficial de la República de Chile*, 8 de noviembre de 2005.

Chile. Ley N.º 21.074/2018, Ley sobre fortalecimiento de la regionalización del país. *Diario Oficial de la República de Chile*.

Corporación de Fomento de la Producción, CORFO (2023): *Estrategia Nacional de Hidrógeno Verde*, Gobierno de Chile.

Duchacek, I. D. (1986): *The territorial dimension of politics: Within, among, and across nations*, Boulder, Westview Press.

Gudynas, E. (2009): «Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo. Contextos y demandas bajo el progresismo sudamericano», en J. Schuldt, A. Acosta, A. Barandiarán, A. Bebbington, M. Folchi, C. Alayza y E. Gudynas, *Extractivismo, política y sociedad*, Quito, Centro Andino de Acción Popular y Centro Latino Americano de Ecología Social, pp. 187-225.

Instituto Nacional de Estadísticas, INE (2018): *Anuario estadístico regional*, INE.

Jerez, B., I. Garcés y R. Torres (2021): «Lithium extractivism and water injustices in the Salar de Atacama, Chile: The colonial shadow of green electromobility», *Political Geography*, 87, 102382. <http://dx.doi.org/10.1016/j.polgeo.2021.102382> Keating, M. (1999): «Regions and international

Keating, M. (1999a): «Regions and international affairs: Motives, opportunities and strategies», *Regional & Federal Studies*, 9(1), pp. 1-16.

Ministerio de Relaciones Exteriores de Chile (2025): *La Cancillería y la gestión internacional subnacional*.

OECD (2021): *The territorial impact of climate action: Resilient regions in the net-zero transition*, Paris, OECD Publishing.

Ovando Santana, C. (2017): «Cooperación transfronteriza e integración local en la frontera chileno-peruana», *Revista Polis*, 16(47), pp. 233-258.

Svampa, M. (2013): «Consenso de los commodities y lenguajes de valoración en América Latina», *Nueva Sociedad*, 244, pp. 30-46.

Venegas San Martín, F. (2019): «Pensar la integración regional desde los márgenes: la importancia y desafíos de la dimensión subestatal en América Latina desde la experiencia chileno-argentina», *Si Somos Americanos*, 19(2), pp. 69-88. <http://dx.doi.org/10.4067/S0719-09482019000200069>

Vidal Andrade, J. P. (2016): «Control del clorhidrato de cocaína en la región de Tarapacá a partir de la implementación del Plan Frontera Norte», *Política y Estrategia*, 128, pp. 135-157.